

REÇU LE
09 SEP. 2019

Pôle Aménagement durable

Dossier suivi par :

Simon Lecoffre, chargé de mission SCoT et PCAET
slecoffre@pays-broceliande.fr
02 99 06 32 45

Objet : Remarques sur le projet de modification n°1 du SCoT
des Communautés du pays de Saint-Malo

Pays de Saint-Malo

A l'attention de M. Le Président

Claude RENOULT

23, Avenue Anita Conti
35400 Saint-Malo

A Montauban-de-Bretagne,

Le 3 septembre 2019

Monsieur le Président,

Dans un courrier du 15 juillet dernier et suite à la réunion du 21 juin, vous sollicitez nos remarques concernant le projet de modification simplifiée de votre SCoT. Après examen des pièces transmises, j'ai le plaisir de vous informer que le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande, structure porteuse du SCoT, n'émet aucune remarque.

En vous souhaitant une bonne continuation dans votre démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées,

Le Président,
Joseph LE LEZ

